

Conduite d'affaires - de Projets Industriels

Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM)

Spécialité au choix : Conduite d'affaires (marketing, relation clients) - Conduite du changement (innovation, management)

Objectifs de la formation

Le (la) titulaire de la qualification « Chargé(e) de Projets Industriels » intervient dans le cadre de missions qui lui sont confiées, sur la conduite de projets à caractères techniques ou organisationnels.

Dans ce cadre, Il (elle) a en charge, à partir d'instructions d'un responsable ou chef de projet, de mener à bien la conduite du ou des projets confiés dans le but d'atteindre des objectifs définis (traduisant les exigences du ou des clients internes ou externes). Pour cela il doit garder à l'esprit une vision globale des enjeux, opportunités et risques liés au projet.

Le périmètre visé par ce référentiel est centré autour de la maîtrise d'œuvre rendant accessible cette qualification aux missions d'un chargé d'affaires.

Il (elle) est également amené(e) à planifier et suivre l'évolution des activités liées au projet en cohérence avec les objectifs définis et en respectant l'équilibre de délais, de coûts et de ressources allouées. Pour cela il (elle) exploite un ensemble de méthodes et d'outils (planning, suivi des ressources,...) lui permettant d'optimiser le projet en tenant compte des aspects réglementaires et juridiques inhérents au projet (santé et sécurité au travail, qualité, environnement, dimension socio-organisationnelle,...).

Il (elle) a en charge également l'organisation, la préparation (ordre du jour, planning des réunions, invitations,...) et l'animation de réunions de travail associant une équipe projet dédiée. A l'issue de chaque réunion il (elle) doit rendre compte des décisions, orientations, actions finalisées, actions à venir et des points en suspens.

Enfin, il (elle) effectue le « reporting » de l'état d'avancement du projet, de l'affaire, à son responsable ou à une instance de pilotage (sur le plan organisationnel, économique et qualitatif).

Deux spécialités au choix

En exclusivité sur la région, la formation réalisée au sein de Sup' La Mache offre à chacun la possibilité de choisir, en fonction des missions qui lui seront confiées en entreprise et de ses goûts personnels, une spécialité qui accentuera ses compétences sur :

- la conduite d'affaires : relation clients, négociation, marketing
- ou
- la conduite du changement : chiffrage, management du changement, innovation

Exemples de missions

- Suivi de tout ou partie d'affaires industrielles
- Etude et maîtrise d'oeuvre
- Amélioration, réorganisation de production
- Aménagement d'atelier (de travail, de stockage, autre)
- Mise en place de GPAO
- Mise en conformité (poste de travail, matériel)

Objectifs professionnels

Le CQPM atteste des compétences à mettre en oeuvre dans l'exercice du métier ; celles-ci doivent être validées autant par l'entreprise que par le centre de formation.

Les capacités professionnelles à valider pour cette formation sont les suivantes :

- Traduire une demande en objectifs opérationnels
- Structurer et planifier tout ou partie des activités liées à un projet
- Réaliser un état d'avancement d'un projet et traiter les écarts
- Animer des réunions de travail liées à un projet
- Effectuer un « reporting » projet
- Communiquer autour de la réalisation d'un projet
- Etablir un bilan et retour d'expérience

Pré-requis

Niveau bac+2 (BTS ou DUT technique)
Titre de niveau III

Métiers visés

Coordinateur de Projets Industriels / Chef de projet
Chargé(e) d'amélioration continue / Assistant méthodes
Chargé(e) d'affaires Industrielles

Durée et organisation de l'alternance

- 12 mois, dont ¾ du temps en entreprise.
- 446 heures de formation, avec un démarrage en octobre.

Le contrat de professionnalisation permet une prise en charge totale ou partielle des coûts de la formation ainsi qu'une rémunération.

Formation continue possible : nous contacter.

Validation

Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie

Certification professionnelle délivrée par l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie, reconnue nationalement par toutes les entreprises de la branche Métallurgie.

CQPM 0142 (catégorie C*)
«Chargé(e) de Projets Industriels»



D'origine publique ou privée, tous les centres de formation répondent aux mêmes réglementations, à savoir **LA GRATUITÉ DE LA FORMATION POUR LES ALTERNANTS**. Il n'y a donc **PAS DE FRAIS DE DOSSIER POUR CANDIDATER À SUP' LA MACHE ALTERNANCE**. Seuls peuvent être demandés des frais d'inscription universitaire ou cautions restituables.

Modalités d'inscription

Retirer et retourner un dossier de candidature auprès de notre établissement :

SUP' LA MACHE ALTERNANCE

69 bd Jean XXIII- 69373 LYON Cedex 08

Tél. 04 72 78 55 66

E.mail : suplamache@lamache.org

Le dossier de candidature peut également être téléchargé sur notre site Internet :

www.ecolelamache.org

Attention aux échéances !

Déroulement et Lieu

Les interventions sont dispensées dans les locaux de **SUP' LA MACHE** (Lyon 8^{ème}).

Un tutorat pédagogique est supervisé toute l'année d'alternance par le responsable de la formation, en lien étroit avec le tuteur entreprise.

Qualité



Sup' La Mache, Centre de formation reconnu et qualifié pour son professionnalisme

Poursuivre ses études à SUP' LA MACHE, c'est :

- Une expertise reconnue dans la formation aux métiers de l'industrie.
- Un accompagnement de l'alternance par un formateur véritablement impliqué dans la formation.
- Une pédagogie interactive éprouvée et un ensemble de valeurs.
- L'insertion exceptionnelle dans le monde professionnel.